

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

PROFIL DE POSTE

Cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture territorial

Direction : Direction Education Enfance

Service : Crèche Foucauld

Rattachement hiérarchique : N+1 : Directrice de la crèche / N+2 : Directrice de l'Education Enfance

Lieu de travail : crèche Foucauld

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	La direction Petite Enfance propose et organise une offre de garde diversifiée aux parents des enfants orlysiens âgés de 3 mois et 3 ans, à savoir : -la mini-crèche Foucauld (15 berceaux de 10 mois à 3 ans) -la crèche des p'tits loup'ings (36 berceaux de 3 mois à 3 ans) -le relais assistantes maternelles
FINALITE DU POSTE	L'auxiliaire de puériculture officie directement auprès des enfants dans les crèches municipales et ponctuellement au RAM dans le cadre d'actions spécifiques. Il contribue à la mise en œuvre les orientations socio-éducatives définies par la municipalité.
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	Missions principales : <ul style="list-style-type: none">• Effectuer l'accueil des enfants et des familles• Réaliser les soins nécessaires au bien-être de l'enfant• Proposer et participer aux activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure• Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes• Initier et réaliser des projets d'activités à l'appui des ressources locales• Aménager et entretenir les espaces de vie de l'enfant et le matériel Activités spécifiques : l'accueil des enfants handicapés <ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre les conditions d'accueil individualisées pour chaque enfant handicapé accueilli, au sein des sections• renforcer les équipes dans les sections où un enfant handicapé est accueilli• Dans le cadre de ce poste, l'agent est amené à travailler au sein des trois équipements petite enfance au regard des plannings d'accueil des enfants concernés
COMPETENCES/QUALITES REQUISES	<u>1/ Savoir-faire/savoirs techniques :</u> Maîtriser les gestes de soins à apporter aux enfants Concevoir et proposer des jeux et activités d'éveil adaptés à l'âge et aux besoins des enfants accueillis Adapter son positionnement professionnel aux besoins affectifs de l'enfant Savoir échanger avec les parents

	<p><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques :</u></p> <p>Connaissances relatives au développement de l'enfant Connaissance des besoins et rythmes du jeune enfant Connaissance du cadre règlementaire de la petite enfance et du fonctionnement des crèches collectives</p> <p><u>3/ Qualités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité relationnelle, capacité à échanger • Empathie • Bon sens • Ecoute et observation • Confidentialité et discrétion • Aptitude au travail d'équipe
<p>FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES</p>	<p>Diplôme requis OBLIGATOIRE : diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture</p>
<p>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</p>	<p>Relations internes à la collectivité: direction de la santé direction de la culture, direction des sports direction de l'enfance</p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 37h30 heures/semaine • Réunions en soirée
<p>REMUNERATION</p>	<p>Rémunération statutaire, régime indemnitaire, IFSE, CIA et prime annuelle, participation à la mutuelle et à la prévoyance, CNAS, COS</p>